

DGA-ATE-2021.002-OZ-NR

Commission des infrastructures et de l'environnement du 14 janvier 2021

- Session du 12 au 22 janvier 2021 –

Politique Espace maritime et ports - Plan d'actions et priorités 2021

La délibération que propose le rapport tend à ce que le conseil départemental « *approuve la décision de ne pas relancer une procédure de délégation de service public pour l'exploitation des liaisons maritimes avec les îles anglo-normandes, en privilégiant la perspective d'une régie personnalisée* ».

Afin de tenir compte des discussions en cours avec notre délégataire sur les perspectives d'exploitation pour 2021, qui nécessitent de pouvoir mobiliser plusieurs options à consolider lors de notre prochaine session, je vous propose d'ajuster et compléter cet alinéa de la délibération à soumettre à l'Assemblée. Il devient :

« *Approuve la décision de ne pas relancer une procédure de délégation de service public pour l'exploitation des liaisons maritimes avec les îles anglo-normandes, et donne pouvoir au président pour :*

- examiner avec le délégataire les conditions d'une fin anticipée de la délégation de service public en cours ;

- engager les procédures de passation d'un marché de services et la création d'une régie personnalisée afin de garantir la continuité du service ;

- saisir la Commission consultative des services publics locaux afin de recueillir son avis sur le mode de gestion envisagé. »

Le protocole de résiliation de la délégation de service public en cours, les projets de marché et/ou de statuts seront le cas échéant présentés à la prochaine assemblée.